

MONTREAL-NORD

moi, j'y crois!

montreal-nord2020.com



Plan stratégique 2010-2015-2020

Montréal-Nord
Montréal 

MOT DU MAIRE

À la suite de l'élection de novembre 2009, en collaboration avec l'équipe de conseillères et du conseiller formant le nouveau conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, j'ai entrepris, au printemps 2010, avec la direction de l'arrondissement une démarche de réflexion en vue de nous donner une planification stratégique sur 10 ans.

Pour l'équipe nouvellement élue, il était essentiel de préciser notre vision de l'avenir et de définir les axes stratégiques qui allaient encadrer notre travail. Cette démarche exigeante s'est réalisée progressivement en mobilisant les directions des services de l'arrondissement. Je suis fier de vous présenter le fruit de notre travail.

La planification stratégique 2010-2015-2020 est présentée sous la forme d'une synthèse complétée par la définition des grandes priorités d'intervention pour 2010-2015 dans chaque domaine d'intervention sous la responsabilité de l'arrondissement. Ceux et celles qui souhaiteraient en prendre connaissance dans son intégralité peuvent le faire sur notre site Internet où le document complet est disponible.

L'ensemble de ce vaste chantier porte une signature dynamique :



Permettez-moi de vous traduire les éléments significatifs de cette signature.

2020 marque l'horizon des grands projets de développement.



la boussole stylisée indique le nord
(vu du Mont-Royal, l'arrondissement se trouve dans cette direction exacte)
et la pointe de la boussole, inclinée vers le haut, exprime le dynamisme et la croissance.

moi, j'y crois invite à s'impliquer dans la communauté, comme citoyen, futur citoyen, promoteur ou investisseur de Montréal-Nord.

En mon nom et celui de mes collègues du conseil d'arrondissement, je vous souhaite une bonne lecture et je vous invite à suivre la réalisation du plan stratégique et même à y participer au cours des consultations et concertations que sa mise en œuvre nécessitera.

Le maire d'arrondissement,

Gilles Deguire
novembre 2011

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT AUX EMPLOYÉS

Je suis fier de finalement vous présenter le plan stratégique de l'arrondissement de Montréal-Nord, auquel plusieurs d'entre vous ont collaboré depuis son origine en 2010.

Ce plan établit clairement la vision et les priorités du Conseil d'arrondissement pour la période 2010-2015-2020. Cependant, cette vision ne peut devenir une réalité que si tous les employés s'impliquent et se disent : « Montréal-Nord 2020, moi aussi, j'y crois ». J'ose espérer que vous vous approprierez le plan et que nous pourrions alors parler de vision collective.

Cela signifie que je fais confiance à l'intelligence collective qui résultera de la participation de chacun. Ce plan est le nôtre, il trace l'avenir du territoire de Montréal-Nord et des citoyens que nous desservons chaque jour. Les Nord-Montréalais peuvent être fiers de l'équipe d'employés qui chaque jour font de leur mieux, mettent tout leur cœur et leurs efforts dans la livraison des services quotidiens.

Par ces actions quotidiennes, nous livrerons ce plan stratégique ambitieux, la multitude de nos gestes réunis fera en sorte que collectivement, nous réussirons.

Le temps de la planification est terminé, il est maintenant temps de réaliser le plan. Je suis conscient que les défis sont nombreux et diversifiés. Je crois fermement qu'en les décortiquant et en les attaquant activement par activité, ensemble, nous pourrions y arriver.

ENSEMBLE, faisons en sorte qu'en 2020 Montréal-Nord soit reconnu pour son dynamisme et sa qualité de vie. Au passage, j'aimerais remercier les élus de nous avoir donné les moyens de concevoir ce plan stratégique et je les exhorte à poursuivre dans cette voie pour la réalisation du plan.

En terminant, à titre de directeur d'arrondissement, je m'engage à faire de ce plan un outil dynamique et à vous tenir informés de nos efforts collectifs, de sa progression et de son évolution.

Bonne lecture

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Geoffrion'.

Serge Geoffrion

Directeur de l'arrondissement

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. LES ENJEUX	2
2. LA MISSION – LA VISION – LES AXES STRATÉGIQUES	3
LA MISSION	3
LA VISION	3
LES AXES STRATÉGIQUES.....	3
3. LES DOMAINES D’INTERVENTION	5
LA CULTURE.....	5
LES SPORTS ET LOISIRS.....	5
LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE.....	5
L’HABITATION	5
L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	6
LES PARCS ET ESPACES VERTS	6
LE TRANSPORT	6
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	7
LES INFRASTRUCTURES URBAINES	7
LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE.....	7
4. LES GRANDS PROJETS.....	8
LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD PIE-IX.....	8
LA RUE DE CHARLEROI.....	8
LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ALBERT-HUDON	8
LES ABORDS DES GARES DU TRAIN DE L’EST	9
LE CENTENAIRE	9
CONCLUSION	10
ANNEXE 1 GRANDS OBJECTIFS 2011-2015.....	11
ANNEXE 2 STRUCTURE DE GESTION DES OPÉRATIONS ET DES PROJETS.....	27
ANNEXE 3 LISTE DES PLANS ET POLITIQUES	32

INTRODUCTION

Les actions que l'arrondissement de Montréal-Nord met en œuvre, comme tous les autres arrondissements, s'inscrivent nécessairement dans sa mission de première ligne qui est d'offrir des services de base à sa population et de lui procurer un milieu de vie agréable. Il est ici question d'infrastructures urbaines, soit les voies de circulation, les services de transport, les parcs et les équipements collectifs, et des services (sports et loisirs, culture, voirie, propreté, collecte des matières résiduelles) adaptés aux besoins de la population. L'arrondissement supervise également l'aménagement urbain du territoire et voit à l'application des règlements en matière d'urbanisme et de construction. L'arrondissement joue aussi un rôle important d'animation communautaire, par le biais du soutien apporté à divers organismes sociocommunautaires et à des tables de concertation, rôle qui a pris une nouvelle ampleur à Montréal-Nord depuis la fusion à la Ville de Montréal en 2002.

L'arrondissement est en mesure de faire rapidement certains gestes pour améliorer ou adapter ses services, par exemple, en offrant un nouveau programme sportif ou culturel pour répondre aux besoins d'une clientèle particulière. D'autres gestes, par contre, demandent plus de temps. C'est le cas quand il s'agit de rebâtir un tissu urbain détérioré qui répond aux besoins d'une autre époque. Ainsi, des voies urbaines qui enclavent et isolent un quartier ou un territoire bâti à 100 %, sans espaces verts, constituent des exemples de réalités qui ne se corrigent pas facilement, indépendamment des questions d'argent.

Certaines des problématiques qui affectent l'arrondissement de Montréal-Nord (par exemple, la circulation de transit, le décrochage scolaire, le taux de chômage élevé, etc.) dépassent largement son champ de compétence. L'arrondissement doit alors agir en concertation avec les structures publiques et privées prévues à cette fin, sans détenir tous les leviers d'action.

Dans leur secteur respectif, la Ville de Montréal, le réseau scolaire, les réseaux de la santé et des services sociaux, la sécurité publique, les grandes organisations caritatives, la Société de transport de Montréal (STM), l'Agence métropolitaine de transport (AMT), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (Shapem), Gérecom, la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN), le centre local de développement (CLD/CDEC), pour ne nommer que ceux-là, jouent tous un rôle important au sein de l'arrondissement. L'arrondissement se doit donc de travailler en concertation avec tous ces acteurs.

C'est dans cette optique que l'arrondissement de Montréal-Nord a entrepris, en 2010, un exercice de planification stratégique pour les années 2010 à 2020. Le but était de déterminer les opportunités et de faire les gestes requis pour harmoniser et accélérer son développement, améliorer ses infrastructures et répondre aux diverses problématiques sociales auxquelles il doit faire face, et ce, tout en remettant en question ses processus afin d'offrir à ses citoyens une organisation municipale performante et adaptée à ses ressources financières. Le présent document présente une synthèse du résultat de cette démarche. La version intégrale de la planification stratégique 2010-2015-2020 est disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mtlnord.

1. Les enjeux

Sur le plan socioéconomique, l'arrondissement doit faire face à des enjeux qui pour la plupart correspondent à ceux de l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal, à savoir :

- un accroissement de population en raison de l'immigration,
- une population vieillissante,
- une proportion plus grande de jeunes sur le territoire,
- un taux de décrochage scolaire élevé,
- la présence de secteurs défavorisés,
- une forte proportion de locataires (70 %),
- des temps de transport élevés pour atteindre les zones d'emploi.

Sur le plan des infrastructures, les enjeux de l'arrondissement sont :

- une carence d'infrastructures dans certains domaines ou secteurs,
- la vétusté des infrastructures et des bâtiments,
- le manque de budget pour assurer l'entretien et le développement des services
- un plan d'urbanisme désuet et des secteurs enclavés,
- la réduction du nombre de logements dans certains secteurs,
- la circulation de transit.

Sur le plan du développement urbain et économique, les enjeux sont les suivants :

- des problématiques qui dépassent largement le cadre des responsabilités et de la capacité financière de l'arrondissement,
- l'absence de concertation entre les acteurs économiques,
- la vitalité du partenariat,
- la requalification de l'artère Pie-IX,
- la revitalisation de la rue de Charlevoix,
- le développement du secteur Albert-Hudon,
- la vétusté du parc industriel,
- les exigences environnementales en matière de gestion de l'eau et des matières résiduelles et de transports actif et collectif.

2. La mission – La vision – Les axes stratégiques

La mission

L'arrondissement de Montréal-Nord a pour mission de planifier, d'organiser, de coordonner et de livrer des services de proximité de grande qualité à l'ensemble des citoyens dans les domaines suivants :

- la gestion et l'exploitation des parcs d'arrondissement,
- la gestion et l'exploitation des équipements culturels, de sports et de loisirs de l'arrondissement,
- le soutien à l'organisation des loisirs sportifs et socioculturels,
- l'enlèvement des matières résiduelles,
- la voirie locale (entretien, déneigement, stationnement, circulation, signalisation),
- le développement social et communautaire,
- la promotion et le développement économique local,
- l'aménagement et l'urbanisme,
- l'habitation,
- la sécurité civile,
- l'environnement.

La vision

Pour réaliser pleinement sa mission, l'arrondissement de Montréal-Nord entend :

- jouer un rôle prépondérant dans le développement et l'utilisation du territoire, de concert avec ses partenaires institutionnels, communautaires et privés;
- faire preuve de transparence, d'efficacité et d'efficience dans ses pratiques de gestion;
- favoriser une saine gestion financière adaptée aux besoins et aux perspectives de son développement;

et ce, afin qu'en 2020, Montréal-Nord soit reconnu comme un milieu de vie accueillant, sécuritaire, agréable et inclusif axé :

- sur les transports collectif et actif (le train, l'autobus, le vélo, la marche);
- sur la cohabitation harmonieuse de ses différents usages résidentiel, commercial, industriel et institutionnel;
- sur des pratiques de développement durable afin de protéger les générations futures.

Les axes stratégiques

Dans le domaine municipal, comme dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, les besoins excèdent largement les ressources. Pour assurer une action efficace, il est nécessaire de faire des choix pour orienter les actions. Voici donc les choix que l'administration actuelle a faits comme axes stratégiques de l'action de l'arrondissement pour les années 2010-2015-2020.

- Contribuer à améliorer les conditions de vie des citoyens de Montréal-Nord

Tout en respectant le cadre de ses responsabilités et en conjuguant ses efforts avec ceux des autres administrations publiques actives sur son territoire, l'arrondissement de Montréal-Nord entend contribuer activement à promouvoir l'égalité des chances, à lutter contre certains effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale et à enrichir et à améliorer les milieux de vie sur tout le territoire. Ces interventions s'appuieront sur les initiatives locales de

mobilisation et les réseaux de solidarité qui animent et enrichissent la cohésion sociale de la collectivité de Montréal-Nord.

Une attention particulière sera portée aux secteurs les plus défavorisés de l'arrondissement, à l'accès à des logements abordables et de qualité, à des services adaptés à la diversité ethnoculturelle, à une meilleure concertation entre les différents réseaux de services publics actifs dans l'arrondissement (municipal, scolaire, santé et services sociaux), ainsi qu'à la mobilisation des acteurs locaux.

➤ Favoriser le développement urbain et économique du territoire

L'arrondissement de Montréal-Nord entend définir et mettre en œuvre une stratégie intégrée de mise en valeur du potentiel économique et urbanistique de son territoire en s'appuyant particulièrement sur les interventions déjà programmées en matière d'infrastructures de transports privé et collectif. Cette stratégie prendra plusieurs formes : actions complémentaires à ces interventions, mise en valeur de sites ou d'artères commerciales sur le territoire de Montréal-Nord et revalorisation des secteurs industriels.

D'autres interventions compléteront les mesures liées aux stratégies de transport, notamment pour poursuivre les efforts de verdissement dans l'arrondissement, faciliter l'accès aux parcs, aux berges et aux espaces verts, renforcer le rôle de la rue de Charlevoix dans l'animation du quartier ainsi que poursuivre l'implantation d'une stratégie de développement durable dans l'ensemble de Montréal-Nord.

➤ Concourir au développement d'une image positive de l'arrondissement et à son rayonnement

Les résultats obtenus en lien avec les deux axes précédents concourront à changer l'image de Montréal-Nord. De plus, prenant appui sur la célébration du centenaire de Montréal-Nord, en 2015, et les travaux qui y mèneront, l'arrondissement mettra en œuvre des initiatives rassembleuses et mobilisatrices afin de renforcer les réseaux de solidarité et de contribuer au sentiment d'appartenance de l'ensemble de la population de l'arrondissement.

Une attention toute particulière sera portée à la préparation de la célébration du centenaire, aux mécanismes de mobilisation et de concertation des acteurs de l'arrondissement (notamment Montréal-Nord en santé) et à l'adaptation à Montréal-Nord du modèle interculturel mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

➤ Accroître la capacité d'action et la performance de l'organisation municipale

Parallèlement aux actions mentionnées ci-dessus, l'arrondissement de Montréal-Nord mettra en place des outils de gestion appropriés, adaptera ses services à une meilleure compréhension de l'évolution des clientèles et améliorera la gestion du personnel et de ses ressources, afin d'être en mesure d'apporter sa pleine contribution aux axes stratégiques et poursuivra une démarche continue d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services à la population.

L'administration entend établir une philosophie de services aux citoyens de type « accompagnement » et ainsi être reconnue par l'ensemble de ses citoyens pour la qualité de son service. Par accompagnement, on entend bien comprendre la demande, diriger le client vers le bon point de service et surtout assurer un suivi pour connaître le niveau de satisfaction du service reçu. L'accompagnement, c'est aussi la capacité d'action pour s'assurer de la satisfaction du client ou du citoyen.

3. Les domaines d'intervention

La culture

L'engagement de l'arrondissement en matière de culture n'est plus à faire, comme en témoignent les nombreuses activités et surtout la fréquentation à ces activités. L'arrondissement ambitionne de créer une maison culturelle dans l'ouest du territoire.

La politique culturelle de 2005 fera l'objet d'une actualisation et privilégiera les domaines suivants :

- le soutien aux créateurs et aux organismes culturels de Montréal-Nord,
- la gestion et la programmation de la Maison culturelle et communautaire et des bibliothèques,
- la mise en valeur du patrimoine architectural et historique de Montréal-Nord,
- les actions à caractère interculturel,
- la programmation d'un volet jeunesse, en concertation avec le milieu scolaire et la table de concertation Jeunesse de l'arrondissement.

Les sports et loisirs

La pratique sportive est un moyen privilégié de favoriser l'intégration des jeunes, d'appuyer les efforts liés à la réussite scolaire et d'améliorer les habitudes de vie et la santé.

L'arrondissement complétera les démarches nécessaires et négociera avec les partenaires concernés la construction d'un complexe sportif d'envergure. L'arrondissement entend mettre au point une politique explicite de soutien aux clubs fédérés et aux organisations sportives locales.

Le développement social et communautaire

Le Plan stratégique réaffirme l'importance des actions qui contribuent à favoriser la mobilisation des collectivités et la solidarité de tous les citoyens à l'égard de phénomènes comme l'intégration des nouveaux arrivants, la réussite scolaire, l'exclusion sociale, la pauvreté, etc. Dans ce contexte, l'arrondissement a pour principaux objectifs :

- d'assurer une participation active et un appui soutenu aux initiatives de mobilisation sociale et communautaire;
- d'assurer que la collectivité de Montréal-Nord a accès aux ressources et aux retombées des politiques gouvernementales et aux ententes relatives à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à l'intégration des immigrants ainsi qu'à la sécurité publique;
- d'appuyer les organismes issus de la communauté afin qu'ils disposent d'une reconnaissance explicite de leur rôle et qu'ils aient accès à des sources stables et récurrentes de financement.

L'habitation

L'arrondissement favorisera et encouragera toutes les initiatives privées novatrices qui permettent d'augmenter le nombre de logements abordables et de logements sociaux ou d'améliorer le stock de logements, tout en créant des milieux de vie, telles que les initiatives lancées par les organismes « Bâtir son quartier », « Shapem », « Gérecom », « CDH », « Paroles d'excluEs » et autres.

L'augmentation de l'offre de logements sera largement tributaire du développement de sites à fort potentiel de développement comme le secteur Albert-Hudon, en raison de sa proximité du parc du Ruisseau-De Montigny et du cégep Marie-Victorin, ainsi que les actions d'aménagement dans l'axe du boulevard Pie-IX.

L'aménagement du territoire

Les nouvelles infrastructures de transport repositionnent l'arrondissement de Montréal-Nord dans l'espace métropolitain montréalais et améliorent, de façon significative, le potentiel de développement de l'arrondissement dans son ensemble. Le Plan stratégique prévoit une démarche structurée de révision et de modernisation du cadre réglementaire d'urbanisme.

Les parcs et espaces verts

L'étude sur les parcs de Montréal-Nord date de 2005. Le temps est maintenant venu de mettre à jour ce document et d'amorcer la préparation d'un nouveau plan directeur des parcs pour combler les déficits de parcs et d'espaces verts dans certains secteurs moins bien dotés de l'arrondissement. L'effort amorcé pour améliorer le verdissement des espaces privés et des îlots de chaleur se poursuivra en collaboration avec différents partenaires et bailleurs de fonds.

Le transport

La construction du pont de l'Autoroute 25 et du tronçon d'autoroute qui le relie à l'Autoroute 40, l'aménagement du service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX et la construction des trois gares (Anjou, Saint-Léonard et Montréal-Nord) du train de l'Est auront d'importantes répercussions sur le potentiel de développement de Montréal-Nord, sur les temps d'accès au centre-ville et aux grands bassins d'emplois. Complémentaire à ces grandes interventions, le Plan local de déplacements s'est donné, entre autres, les objectifs suivants :

- prévoir les besoins en matière de déplacements à l'intérieur de l'arrondissement et ceux à destination ou en provenance de l'extérieur;
- réduire les effets néfastes de la circulation de transit;
- augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes;
- optimiser les équipements et les services offerts en transport privé, en transport collectif (autobus, train) et en transport actif (marche, vélo);
- planifier adéquatement les interventions locales en matière de circulation, de voirie, de mobilité durable, etc.;
- prévoir les raccordements appropriés entre les services métropolitains de transport et les axes de déplacements locaux sur le territoire de l'arrondissement.

À terme, l'arrondissement ambitionne d'être reconnu comme un arrondissement fermement orienté vers le transport actif et possédant un réseau cyclable et pédestre très sécuritaire et de grande qualité. Dans le secteur des gares, l'arrondissement s'est fixé comme objectif de créer quelques secteurs d'habitation résolument axés sur le transport collectif, suivant l'approche TOD (*Transit Oriented Development*).

Le développement durable

L'arrondissement a adopté, en 2010-2011, un plan d'action en environnement qui fixe notamment des cibles et des interventions dans les domaines suivants :

- la gestion des matières résiduelles,
- l'aménagement des quartiers,
- le verdissement d'espaces verts et de berges,
- les transports actif et collectif dans une approche de mobilité durable,
- l'établissement d'industries vertes,
- l'efficacité énergétique des équipements collectifs et des bâtiments municipaux,
- la contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- l'éducation et la mobilisation des citoyens.

À terme, l'arrondissement entend être, dans sa gestion quotidienne, un exemple pour ses citoyens en matière de développement durable.

Le développement économique

Le comité stratégique de développement économique récemment mis en place crée une synergie entre les acteurs du développement économique du territoire, à savoir la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord, le centre local de développement (CLD/CDEC) et l'arrondissement.

En matière de services aux entreprises, l'arrondissement entend s'assurer d'accompagner toutes les personnes intéressées à investir à Montréal-Nord aux fins de préserver ou de créer des emplois.

L'arrondissement désire axer le redéveloppement de son parc industriel en suivant les principes du développement durable et en s'appuyant sur les technologies de l'information. L'arrondissement entend donc se pourvoir d'un écocentre et d'un site de revalorisation des matériaux de construction.

Les infrastructures urbaines

Les multiples exemples actuels résultant de la négligence de l'entretien des infrastructures démontrent bien que cette pratique est coûteuse. Afin d'éviter des dépenses coûteuses et imprévues, l'arrondissement entend adopter une politique de budget annuel dédié à l'entretien de ses infrastructures et de ses équipements.

La performance organisationnelle

Tout au long de la durée du Plan stratégique, l'arrondissement entreprendra plusieurs initiatives à caractère administratif afin de fournir un effort continu d'amélioration de la qualité des services, de la productivité et de la gestion des ressources. Par exemple :

- Mise en place d'un partage des ressources fiscales permettant à l'arrondissement de Montréal-Nord de profiter des retombées fiscales du développement et de la mise en valeur de son territoire.
- Maintien de la taxe foncière locale afin de soutenir les efforts de développement du territoire et d'accroître le nombre de contribuables ou d'entreprises et ainsi de mieux répartir le fardeau fiscal.
- Mise en œuvre d'un système approprié de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.
- Développement, de concert avec les partenaires appropriés, d'une meilleure compréhension de l'évolution récente et de l'évolution prévisible de la population de Montréal-Nord, des différents groupes qui la composent, ainsi que des répercussions qu'auront ces changements sur les besoins et les attentes pour ce qui est de services publics, d'équipements collectifs, d'initiatives sociales, d'action communautaire, etc.

4. Les grands projets

De grands projets de développement ou de redéveloppement verront le jour au cours de la durée du Plan stratégique. D'ailleurs, vous êtes invités à visiter le Bureau de projets de Montréal-Nord, récemment ouvert au 10861, boulevard Pie-IX, ou à parcourir le site Internet montreal-nord2020.com pour prendre connaissance de manière plus approfondie des grands projets des prochaines années. La liste n'est pas complète. L'avancement de la réflexion, le calendrier de réalisation des travaux et l'évolution de la conjoncture économique et immobilière peuvent faire apparaître de nouvelles possibilités qu'il faudra savoir exploiter au moment opportun.

Le réaménagement du boulevard Pie-IX

Le boulevard Pie-IX constitue à la fois un axe de circulation majeur pour le nord-est de Montréal, une importante porte d'entrée de la Ville de Montréal et une « façade » de Montréal-Nord pour ceux et celles qui y transitent. Or, l'aménagement actuel du boulevard est inégal et laisse à désirer, les zones d'habitation alternant avec des espaces commerciaux âgés et mal définis.

Les prochaines années fourniront une occasion privilégiée de corriger cette situation et d'aménager une « vitrine » dynamique et invitante pour Montréal-Nord. En effet, parmi les orientations à confirmer ou les mesures à prévoir, on peut compter les suivantes :

- le réaménagement de l'intersection Pie-IX–Henri-Bourassa fournit une occasion de réaliser un projet public d'envergure à un endroit connaissant un fort achalandage. Ainsi, le site pourrait se prêter à l'implantation d'un complexe sportif ou d'un projet multifonctionnel;
- de nombreuses possibilités apparaîtront également à la faveur de l'implantation de la gare Montréal-Nord et des stations du service rapide par bus (SRB) pour densifier l'occupation (commerciale ou résidentielle) le long du boulevard. La réalisation de ce potentiel devrait contribuer à l'amélioration de l'ambiance et de l'animation de la rue, à mieux affirmer l'image et le potentiel d'attraction de l'arrondissement ainsi qu'à enrichir son potentiel immobilier.

Le Plan stratégique prévoit donc que l'arrondissement s'engage rapidement dans une réflexion active sur l'avenir du boulevard Pie-IX et procède aux consultations appropriées des différents acteurs locaux et partenaires institutionnels concernés.

La rue de Charleroi

La rue de Charleroi occupe une place importante dans Montréal-Nord. Il s'agit d'une rue à caractère local où se conjuguent les fonctions commerciales, institutionnelles et résidentielles. La revitalisation de cette artère, débutée il y a deux ans, se poursuivra au cours des prochaines années.

L'inclusion de la rue de Charleroi parmi les zones ciblées du programme PR@M-Commerce permet de soutenir les investissements de la part des commerçants en vue d'améliorer les façades de leurs établissements et, ce faisant, la qualité générale de la rue.

Le développement du secteur Albert-Hudon

Le secteur Albert-Hudon traverse actuellement une période de transition importante. L'ouverture du tronçon de l'Autoroute 25, entre la rivière des Prairies et l'Autoroute 40, a modifié les avantages liés à l'emplacement du site et contribue à son désenclavement. Ces avantages s'appliquent à la fois aux activités industrielles existantes et aux autres fonctions urbaines (résidentielle, notamment) qu'il sera possible d'y prévoir.

Ce secteur est situé dans le nord-est de Montréal-Nord, un territoire à forte densité d'occupation et mal pourvu en parcs, en espaces collectifs et en lieux de socialisation pour les jeunes, qui compte beaucoup de ménages à faible revenu, de familles monoparentales et de personnes âgées seules. Les interventions envisageables dans le secteur Albert-Hudon

pourraient contribuer à améliorer la qualité de l'environnement urbain, le nombre de logements à prix abordable et le panier de services adaptés à cette réalité. Une réflexion en profondeur doit rapidement être amorcée et partagée avec les acteurs concernés, de façon à clarifier les orientations d'aménagement et à mettre en œuvre les actions appropriées dans un délai suffisamment rapide.

Les abords des gares du train de l'Est

La construction de deux gares du futur train de l'Est (reliant le centre-ville de Montréal au secteur de Mascouche) sur le territoire de l'arrondissement constitue une occasion intéressante de mettre en valeur les abords de ces sites. Actuellement, ces secteurs souffrent d'un faible potentiel de développement qui se manifeste par une occupation de faible densité, des activités peu structurantes et des valeurs foncières dépréciées.

Les abords des gares Montréal-Nord et Saint-Léonard pourront faire l'objet d'une opération ambitieuse de revitalisation urbaine, d'un aménagement à densité plus élevée et d'aménagements publics de qualité. À cet égard, le Plan local de déplacements devra prévoir les moyens permettant aux citoyens de Montréal-Nord d'avoir rapidement accès, par transport actif ou collectif, à ces gares.

Le centenaire

L'année 2015 marquera le centième anniversaire de la fondation de la municipalité de Montréal-Nord. Cette commémoration sera d'autant plus significative qu'elle devrait coïncider avec la « livraison » de certains grands projets métropolitains sur le territoire de l'arrondissement et de projets locaux qui viendront les compléter ou les enrichir.

L'année 2015 en sera donc une de livraisons et de commémoration, en plus de fournir à la communauté une occasion de réfléchir activement à son avenir. Les travaux menant à 2015 s'articuleront autour d'un double objectif. D'une part, le centenaire constitue un « levier » qui permettra de convenir d'initiatives ou de projets communs avec certains grands partenaires de Montréal-Nord. D'autre part, le centenaire est un élément rassembleur et inclusif, qui mobilisera toutes les composantes de la communauté de Montréal-Nord, raffermira le sentiment d'appartenance et approfondira les réseaux de solidarité au sein de la population.

CONCLUSION

L'arrondissement a choisi d'actualiser son Plan stratégique sur la base de deux périodes, le précentenaire de 2010 à 2015 et le postcentenaire de 2015 à 2020. Les grands objectifs de la période nous conduisant à 2015 sont présentés sous la forme d'un tableau à l'annexe 1. Il permet de prendre connaissance des objectifs fixés dans chaque domaine d'intervention, des interventions planifiées pour atteindre ces objectifs et de l'échéancier de ces interventions. À la fin du tableau, les plans d'action et les politiques qui serviront d'assises au Plan stratégique sont énumérés.

L'un des plus importants leviers qui faciliteront la mise en œuvre du Plan stratégique est le partenariat. En effet, l'arrondissement de Montréal-Nord évolue dans un cadre politique et institutionnel qui a été mis en place à Montréal au cours de la dernière décennie et a redéfini les responsabilités de chacun des acteurs concernés. L'exercice de ces responsabilités exige de maintenir des relations étroites et productives avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux qui interviennent régulièrement sur le territoire de l'arrondissement de même qu'avec les organismes partenaires au sein de la communauté. Dans les faits, plusieurs enjeux importants doivent être considérés de concert avec ces différents partenaires. Ces enjeux doivent faire l'objet, tantôt d'actions concertées entre les partenaires, tantôt de représentations formelles de l'arrondissement auprès d'instances externes. L'arrondissement entend être reconnu comme un partenaire actif, dynamique et respectueux par l'ensemble de ses partenaires.

Pour être un partenaire dynamique, il faut être conscient de soi, de ses besoins et de ce qu'on désire réaliser dans le cadre du partenariat. Le travail de réalisation du Plan stratégique fournit à l'arrondissement une vision claire de ses aspirations.

Les prochaines années constitueront donc une période importante de l'histoire de Montréal-Nord. Comme il a été souligné précédemment, les investissements prévus en matière de transports routier et collectif offriront la possibilité de repositionner l'arrondissement dans l'espace métropolitain montréalais. Bien que ces investissements se réalisent sur le territoire de l'arrondissement ou dans son environnement immédiat, ils sont le fruit d'une planification d'envergure métropolitaine pour répondre à des besoins métropolitains. Dans ce contexte, l'arrondissement se doit de jouer un rôle actif afin que ces investissements puissent lui profiter. De plus, il est impératif que ces investissements soient complétés par des initiatives plus locales, conçues et réalisées pour leurs retombées sur le territoire et pour la communauté de Montréal-Nord ou de l'Est de l'île de Montréal.

La réalisation de ces initiatives, au cours de la période de 2010-2020, joue un rôle critique sur le redéveloppement de l'arrondissement. Voilà pourquoi la priorité du Plan stratégique a été de mettre en place un mécanisme intégré de planification, de gestion et de suivi des projets adapté aux besoins et au contexte particulier de Montréal-Nord. Ce mécanisme s'incarne dans la création d'une structure souple, soit le comité de monitoring, le comité de gestion des projets et les comités de projet dont la création a été la première étape du Plan stratégique. Cette structure sera maintenue tout au long de la période 2010-2015-2020. Une représentation graphique de cette structure est présentée à l'annexe 2.

Le fait de connaître la destination n'est pas suffisant pour l'atteindre, il faut également la communiquer. C'est dans le but de répondre à ce besoin et de partager avec tous les citoyens et les promoteurs que l'arrondissement a décidé d'investir dans la création d'un Bureau de projets. Le Bureau de projets qui a ouvert ses portes le 23 septembre 2011 constitue une vitrine de tous les projets majeurs en cours et à venir sur le territoire de l'arrondissement. Ainsi, les citoyens, les promoteurs, les futurs résidents et les futurs promoteurs peuvent y obtenir une foule de renseignements sur le Montréal-Nord de demain et avoir accès à différentes sources pour un complément d'information.

L'arrondissement est résolument en route vers le nouveau Montréal-Nord de 2020 et convie les Nord-Montréalais à participer à ce renouveau.

ANNEXE 1

Grands objectifs 2011-2015

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Culture et Bibliothèques	Réviser la Politique culturelle de l'arrondissement	Faire le bilan de la politique 2005-2009	2011 - 2013
		Consulter les organismes culturels	
		Faire le bilan du plan d'action de médiation culturelle (entente MCCCCF-Arrondissement de Montréal-Nord)	
		Explorer des pistes de partenariats avec d'autres institutions locales (églises, écoles, etc.) pour la diffusion culturelle	
		Actualiser la Politique culturelle de l'arrondissement	
	Réaliser le plan de développement des bibliothèques de l'arrondissement	Compléter la réfection de la bibliothèque Charleroi	2011 - 2012
		Relocaliser la bibliothèque Belleville	2013 - 2015
		Favoriser par des actions précises l'optimisation des services offerts et leur accessibilité	2012 - 2013
Sports et loisirs	Mettre en place de nouvelles infrastructures	Réaliser l'étude d'implantation d'une installation sportive aquatique et multigénérationnelle dans le parc Pilon	2012

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Développement social et communautaire	Réviser le Plan d'action local de la Politique familiale de la Ville de Montréal	Adapter les mesures visées par la politique aux réalités actuelles des familles nord-montréalaises	2012 - 2013
		Créer des aménagements adaptés aux familles de l'arrondissement dans les lieux publics (ex. : tables à langer, espaces pour allaitement, etc.)	2011 - 2012
	Participer à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA)	Élaborer un portrait de cette réalité dans notre milieu : vie associative, services municipaux offerts, besoins, etc.	2011 - 2012
		Consulter la Table des aînés de Montréal-Nord et établir un partenariat	
		Collaborer et contribuer à l'élaboration du plan d'action MADA de la Ville de Montréal	
		Présenter une demande de financement dans le cadre du programme d'infrastructure Québec Municipalités	
	Poursuivre la revitalisation urbaine	Soutenir la démarche d'aménagement de l'îlot Pascal-Lapierre dans le cadre du programme Quartier 21	2011 - 2012
		Poursuivre le financement des deux projets de revitalisation urbaine intégrée « Mobilisation des citoyens » et « Coordination de la Revitalisation urbaine intégrée (RUI) »	2011 - 2013

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Développement social et communautaire (suite)	Poursuivre la revitalisation urbaine (suite)	Réviser le plan d'action 2012-2013 de la RUI et déterminer de nouveaux projets à soutenir	2012
	Réaliser le plan d'action jeunesse de l'arrondissement	Implanter un espace jeunesse dans le secteur ouest de l'arrondissement	2011
		Implanter un espace jeunesse dans le secteur est de l'arrondissement	2012 - 2013
		Collaborer à la mise en place d'un mécanisme d'échange entre les policiers et les jeunes	2012
		Poursuivre l'exploration du potentiel de collaboration entre l'arrondissement et la Fondation Michaëlle Jean	2011 - 2012
		Procéder à l'évaluation de l'an 2 du plan d'action jeunesse	2012
	Réaliser le plan d'action jeunesse de l'arrondissement	Créer un groupe de travail pour l'organisation d'événements médiatiques en compagnie de personnalités connues issues du milieu	2012
		Implanter la « Soirée jeux vidéos » à la bibliothèque Charleroi	2012
		Poursuivre les efforts de promotion de la programmation des activités destinées aux jeunes (recherche de nouveaux moyens de promotion)	2012

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Développement social et communautaire (suite)	Réaliser le plan d'action jeunesse de l'arrondissement (suite)	Collaborer à la création du réseau cyclable, notamment par la création d'un événement annuel « Fête des vélos » et le lancement d'une journée « Mon école à pied et à vélo »	2012 - 2013
		Développer un volet jeunesse dans le cadre de la mise en place de l'écoquartier	2012
		Soutenir la production et l'animation d'émissions de radio par les jeunes de 16 ans et plus	2012 - 2013
		Créer un programme « Employé d'un jour », afin d'offrir une occasion de découvrir les métiers et professions du monde municipal	2012
	Réviser le partenariat avec les organismes	Mettre en œuvre la nouvelle politique de reconnaissance et de soutien des organismes	2011 - 2013
		Articuler des orientations locales en matière de développement social, en lien avec la mission de l'arrondissement	
		Développer des outils de reddition de comptes à l'intention des partenaires de mission de l'arrondissement	

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Habitation	Élaborer un plan directeur d'habitation	Analyser le territoire sous l'angle du patrimoine bâti et des possibilités de développement Soumettre le plan directeur à l'approbation du conseil d'arrondissement et à la consultation du milieu Procéder aux arrimages avec le plan d'urbanisme Désenclaver le secteur nord-est	2011 - 2015
	Soutenir la croissance du parc résidentiel	Poursuivre les objectifs de mixité par l'accueil et le soutien de projets sociaux et communautaires abordables Promouvoir le territoire, le développement durable et la vie associative Préserver et améliorer le cadre bâti via la rénovation, le patrimoine, la salubrité et l'adaptation des logements Faire la promotion des programmes d'accession à la propriété Accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches administratives	

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Aménagement du territoire	Revoir l'aménagement du territoire à proximité des gares du Train de l'Est	Pour la gare Saint-Léonard Revoir l'accessibilité, la signalisation, la biorétention, l'occupation du domaine public Procéder à la réfection de l'avenue Jean-Meunier à partir du boulevard Industriel	2012
		Pour la gare Montréal-Nord Effectuer l'opération cadastrale, revoir l'aménagement et intégrer un projet résidentiel et les aménagements du CN	2012
	Requalifier le boulevard Pie-IX	Aménager le carrefour Henri-Bourassa /Pie-IX Élaborer un concept d'aménagement du boulevard Finaliser la conception et le déplacement du réseau hydraulique du secteur Réaménager le parc Pilon Développer les terrains résiduels Participer à la réalisation d'une œuvre d'art public	2011 - 2015
		Créer des pôles de développement Créer des pôles axés sur le transport collectif (TOD) autour des stations SRB et de la gare Montréal-Nord	2012 - 2015

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Aménagement du territoire (suite)	Requalifier le boulevard Pie-IX (suite)	Participer à l'implantation du Service Rapide par Bus (SRB) Assurer la prise en compte des préoccupations locales dans le concept d'aménagement Planifier des mesures de mitigation pour les résidents et réaliser les travaux	2011 - 2015
	Développer le secteur Albert-Hudon	Définir la vision et établir les principes d'aménagement	2012 - 2013
		Élaborer les outils réglementaires conséquents	
	Requalifier le secteur industriel	Faire l'inventaire, définir la vision, analyser et mettre en place les outils réglementaires et la stratégie immobilière	2011 - 2012
		Entreprendre un programme d'inspection systématique afin d'améliorer l'aspect visuel du secteur	2011 - 2012
		Établir un plan d'action environnemental (récupération des espaces publics, verdissement, piste cyclable, etc.)	2012 - 2013
	Revitaliser les artères commerciales de quartier	Poursuivre la stratégie de développement commercial et la réfection de la rue de Charleroi	2011 - 2013
	Mettre en valeur le patrimoine	Élaborer un circuit d'intérêt patrimonial pour la mise en valeur des actifs du territoire, plus particulièrement du parcours riverain	2012 - 2013

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Parcs et espaces verts	Moderniser les parcs anciens	Réaménager le parc Henri-Bourassa (éclairage, sentiers)	2011 - 2012
		Refaire la surface des terrains de tennis près de l'école Calixa-Lavallée	2012
		Reconfigurer et réaménager les aires de jeux et le chalet du parc Primeau	2012
		Réaménager le parc Gouin (éclairage, mobilier, sentiers)	2012
		Améliorer le chalet de services et le terrain de soccer à 7 joueurs au parc Ottawa	2012
	Assurer une répartition équilibrée des parcs, des places publiques et des espaces verts sur le territoire	Relocaliser les jardins communautaires	2012 - 2015
		Aménager de nouvelles installations	
Transport et déplacement local	Améliorer le réseau piétonnier	Étudier l'origine et la destination des déplacements piétonniers sur le territoire	2012 – 2013
		Améliorer la visibilité et la sécurité des traverses piétonnes (géométrie et marquage, gestion, équipements, etc.)	
		Assurer la présence des équipements nécessaires à la marche (trottoirs, bancs, éclairage)	

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Transport et déplacement local (suite)	Améliorer le réseau piétonnier (suite)	De concert avec les propriétaires des grands secteurs commerciaux, améliorer le verdissement et les aménagements requis pour le transport actif	2012 - 2013
		Analyser la faisabilité d'implanter des rues à utilisation partagée ou piétonne sur le territoire	
	Augmenter la sécurité des corridors scolaires	Réviser le réseau et la signalisation des corridors scolaires	2011 - 2012
		Améliorer la visibilité aux intersections de corridors scolaires	
		Compléter le réseau de rues locales ayant une limite de vitesse de 30 km/h aux abords des aires de jeux, des parcs et des écoles primaires	
	Créer un réseau cyclable d'arrondissement	Analyser la faisabilité d'un réseau cyclable maillé, organisé autour des axes structurants, et connecté aux autres arrondissements	2012 - 2013
		Développer le réseau cyclable	
		Favoriser l'utilisation du vélo sur le territoire (i.e. accroître l'offre de stationnement sécuritaire pour les vélos, etc.)	
	Bonifier l'offre de transport en commun	Analyser l'offre et de la demande en transport en commun par secteurs	2012 – 2014

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Transport et déplacement local (suite)	Bonifier l'offre de transport en commun (suite)	Déterminer les infrastructures requises pour améliorer l'utilisation du transport collectif (voies réservées, feux prioritaires et autres mesures préférentielles) et établir un calendrier de réalisation	2012 - 2014
		Réduire la circulation de transit dans les rues	
Développement durable	Pratiquer et promouvoir une gestion responsable des ressources	Supporter les stratégies de l'écoquartier et participer à son rayonnement	2012 - 2015
		Analyser et mettre en œuvre des moyens pour augmenter l'efficacité de la collecte sélective	
		Valoriser le réemploi et promouvoir les actions permettant de réduire la quantité de déchets domestiques	
		Analyser et mettre en œuvre une collecte à trois voies	
		Sensibiliser les industries, commerces et institutions aux bonnes pratiques en matière de développement durable	
		Débuter un programme d'économie d'eau potable par le remplacement des urinoirs dans les édifices publics	

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Développement durable (suite)	Améliorer la qualité de l'air	Promouvoir l'arrêt du moteur pour les véhicules immobilisés	2012 - 2015
		Promouvoir la réduction du chauffage au bois sur le territoire	
		Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur	
	Protéger la biodiversité des milieux naturels et des espaces verts	Adopter un programme municipal de plantation d'arbres sur le domaine privé et dans les cours d'école	2013
		Informar les promoteurs et les entrepreneurs de l'importance de respecter la réglementation sur la protection et la conservation des arbres au moment de la mise en chantier d'un projet de développement	
Développement économique local	Réaliser le plein potentiel de développement économique	Mettre en œuvre la structure d'accueil au Bureau de projets	2011 - 2012
		Accompagner les entrepreneurs dans la recherche de sites, de programmes de subventions, etc.	2012 – 2015
		Soutenir le rayonnement des entreprises et le réseautage à l'aide d'outils de communication	2012 - 2015

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Développement économique local (suite)	Réaliser le plein potentiel de développement économique (suite)	Consolider les pôles d'emploi dans l'arrondissement et définir leurs créneaux en lien avec les partenaires : CLD, Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord, Ville, ministères, etc.	2012 - 2015
		Établir des échanges avec les institutions d'enseignement	2012 - 2015
		Mettre en œuvre le Comité stratégique de développement économique de Montréal-Nord	2012
		Collaborer à la mise en place des outils requis par le commissaire au développement économique	2012
		Mettre en œuvre un plan de marketing territorial	2012
		Collaborer à la mise en place du plan de développement de la Ville de Montréal pour l'est de l'île de Montréal	2012 - 2015
		Implanter un écocentre	2015
		Implanter un centre de revalorisation des matériaux	2013
		Créer des regroupements d'entrepreneurs par secteur d'emploi	2012 - 2013

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Infrastructures urbaines et locales	Assurer le maintien des infrastructures	Réserver au budget annuel un montant fixe dédié à la réfection routière (PRR)	2013 - 2015
		Négocier une nouvelle entente avec la DGSRE pour l'allocation annuelle d'un montant consacré à la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout	
		Réserver au budget annuel un montant fixe dédié à la restauration des parcs et espaces verts	
Performance organisationnelle	Prévoir les mouvements de main-d'œuvre et leurs impacts	Recenser les outils actuels de gestion de main-d'œuvre	2011 - 2012
		Documenter les prévisions de main-d'œuvre pour les cinq prochaines années	2011 - 2012
		Identifier les enjeux et les impacts sur l'organisation de l'intensification du développement et établir un plan d'action	2012
	Développer une politique de financement à moyen terme	Passer en revue les postes budgétaires de revenus et de dépenses et questionner le fonctionnement actuel afin de générer des marges financières	2011 - 2012
		Adapter l'outil actuel de retombées économiques et fiscales des projets pour mesurer les impacts locaux et identifier les besoins générés par les projets	2012

Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Performance organisationnelle (suite)	Développer une politique de financement à moyen terme (suite)	Modéliser les différents projets afin de mettre en lumière les flux de revenus et dépenses sur une longue période afin de déterminer l'envergure des besoins financiers requis pour accompagner le développement	2011 - 2012
		Établir une stratégie de financement et ordonnancer les projets selon l'impact attendu	2011 - 2012
		Établir un cadre de décision (arbitrage, consultation, etc.)	2011 - 2012
	Se doter d'un plan de remplacement des véhicules	Analyser la situation	2012
		Présenter un plan quinquennal de remplacement	
	Analyser la consolidation et les impacts des projets sur les opérations régulières	Établir un cadre de référence	2012
		Analyser les impacts pour 2013	
	Calculer les retombées des projets	Développer un outil de mesure de l'impact fiscal et des retombées économiques et modéliser les différents projets	2012
		Intégrer le modèle dans la politique de financement	2012

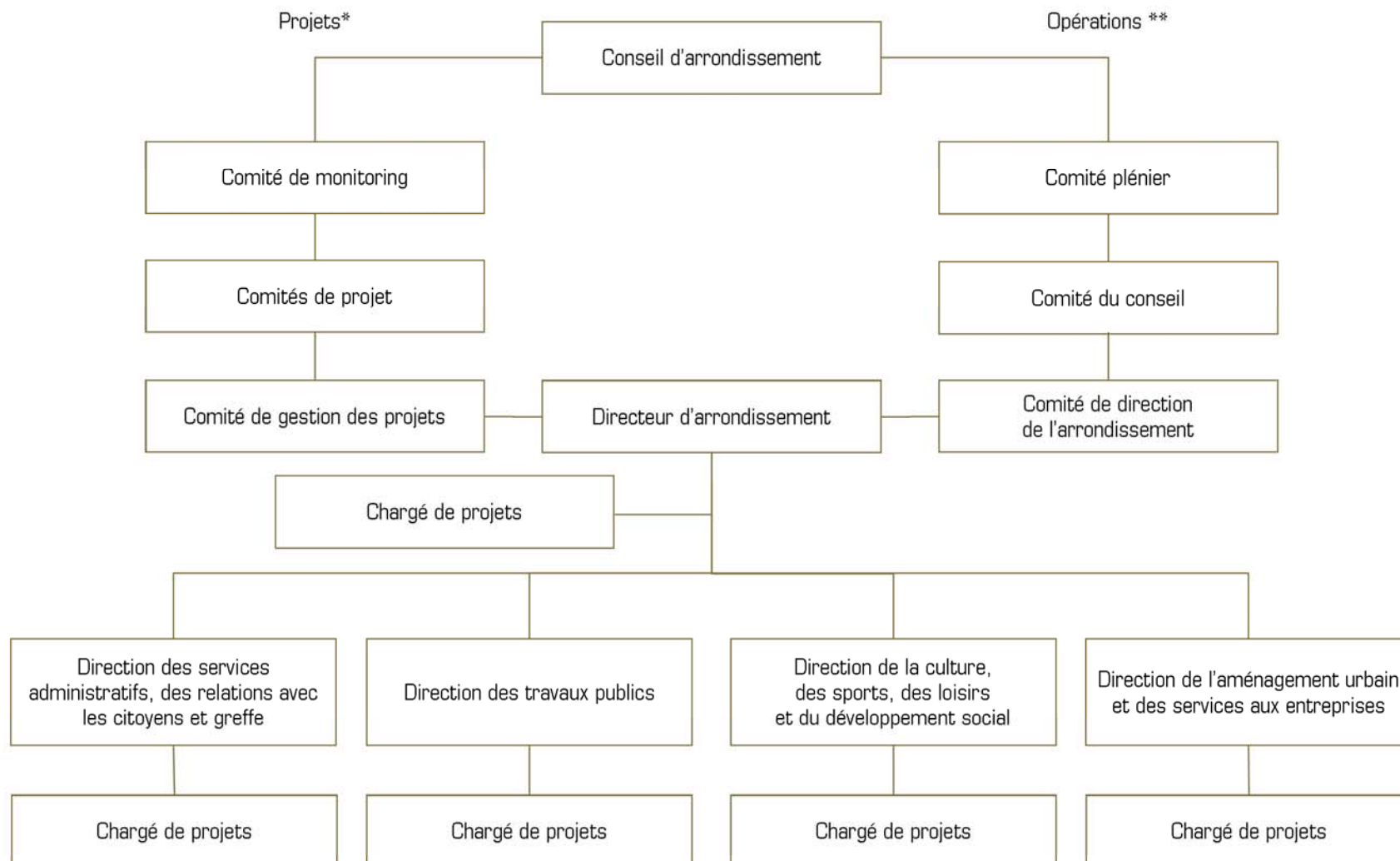
Grands objectifs 2011-2015

Domaine d'intervention	Objectifs	Interventions	Échéancier
Centenaire	Établir un plan d'action pour les activités du Centenaire en 2015	Recruter 12 ambassadeurs	2011 - 2012
		Élaborer un cadre stratégique de développement du projet	2012

ANNEXE 2

Structure de gestion des opérations et des projets

Structure de gestion des opérations et des projets



* La gestion des projets s'effectue sur une base matricielle afin d'assurer la composition d'équipes multidisciplinaires.

** La gestion des opérations s'effectue sur une base hiérarchique.

Structure de gestion des projets

Conseil d'arrondissement

- ✓ Instance décisionnelle
- ✓ Autorise les projets

Comité de monitoring

- ✓ Regroupe les répondants politiques, les membres du comité de gestion des projets et les chargés de projet
- ✓ Reçoit l'avancement du projet par l' élu ou le chef de projet
- ✓ Autorise les points de passage
- ✓ Donne les orientations
- ✓ Rencontre mensuelle

Comité de gestion des projets

- ✓ Sous la responsabilité du directeur d'arrondissement
- ✓ Regroupe les chefs de projets
- ✓ Assure un rôle fonctionnel : Gestion du portefeuille des projets et des processus
- ✓ Établit le cadre de gestion et les règles de fonctionnement
- ✓ Supporte les chefs de projets dans la réalisation de leurs projets
- ✓ Rencontre bimensuelle

Comité de projet

- ✓ Comité associé à chacun des projets
- ✓ Composé d'au moins un élu, du chef de projet, du chargé de projet et de personnes ressources
- ✓ Gestion courante du projet
- ✓ Rencontre au besoin

Structure de gestion des projets

Chef de projet

- ✓ Directeur responsable d'une ou de plusieurs équipes de projet
- ✓ Imputable de toutes les phases du projet
- ✓ Responsable de la mobilisation de l'équipe multidisciplinaire de projet
- ✓ Prépare l'information requise pour les points de passage
- ✓ Respecte le cadre de gestion et les règles de fonctionnement
- ✓ Agit comme interlocuteur principal de l'arrondissement pour le projet

Équipe projet

- ✓ Équipe multidisciplinaire responsable de la livraison d'un projet particulier
- ✓ Ressources internes et externes (partenaires ou consultants)
- ✓ Tous les membres de l'équipe relèvent du chef de projet, peu importe leur provenance

Chargé de projet

- ✓ Ressource attribuée à chaque directeur afin de le supporter dans son rôle de chef de projet

Structure de gestion des opérations

Comité plénier

- ✓ Comité composé des élus et du directeur d'arrondissement
- ✓ Traite des sujets variés touchant la gestion de l'arrondissement
- ✓ Rencontre mensuelle

Comités permanents du conseil

- ✓ Comités composés d'élus, de gestionnaires, de partenaires et parfois de citoyens et de consultants
- ✓ Traite des thèmes spécifiques tels que le comité consultatif d'urbanisme, le comité circulation, etc.
- ✓ Rencontre au besoin

Comité de direction

- ✓ Comité composé des directeurs de service et du directeur de l'arrondissement
- ✓ Traite de la gestion des opérations de l'arrondissement
- ✓ Rencontre bimensuelle

ANNEXE 3

Liste des plans et politiques

Liste des plans et des politiques qui serviront d'assises au plan stratégique

- Plan de gestion prévisionnelle de la main d'œuvre
 - Plan local de déplacement
 - Plan d'action à l'intention des aînés- MADA
 - Plan d'urbanisme (révision)
 - Plan particulier découlant de la révision du plan d'urbanisme
 - Plan de développement du secteur Albert-Hudon
 - Plan d'action famille (politique familiale montréalaise)
 - Plan d'action en développement économique
 - Plan d'intervention dans le parc industriel
-
- Politique de financement des projets
 - Politique d'entretien des équipements et infrastructures
 - Politique culturelle
 - Politique de soutien à la pratique sportive et aux clubs fédérés
 - Politique d'habitation

Liste des plans et politiques déjà adoptés

- Plan directeur des parcs et espaces verts (à mettre à jour)
- Plan d'action jeunesse
- Plan d'action en environnement 2011-2015
- Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes